



Association québécoise  
des retraité(e)s des secteurs  
public et parapublic

## **LETTRE OUVERTE OUTAOUAIS POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

### **Pour un hébergement digne en CHSLD en Outaouais**

**Alors que le délai moyen pour obtenir une place en hébergement en Outaouais est de 210 jours, selon les prévisions du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais, force est de constater que de nombreux aînés, faute de places en CHSLD ou en résidences adaptées, devront vivre à l'hôpital pendant des mois, voire des années.**

Selon les prévisions du CISSS de l'Outaouais, le déficit de 387 places d'hébergement actuel pourrait atteindre 1419 d'ici 2040, même en incluant les nouvelles Maisons des aînés et alternatives prévues dans les prochaines années. Cette situation provoque une congestion importante dans les hôpitaux, ralentissant ainsi l'accès aux soins d'urgence et affectant l'ensemble du réseau de la santé.

L'hôpital n'est pas conçu pour être un milieu de vie pour les aînés, car il est destiné à offrir des soins aigus et temporaires aux patients en situation de crise ou nécessitant des interventions spécialisées. Ces établissements manquent des aménagements et des services essentiels pour répondre aux besoins quotidiens et au bien-être des aînés, comme les activités sociales, la stimulation cognitive et l'accès à des espaces adaptés à la mobilité réduite.

### **Investissements en soutien à domicile**

C'est pourquoi des investissements accrus et récurrents dans des modèles comme les unités de soins « post-aigus » et les logements adaptés permettent de soulager la pression sur les hôpitaux et d'améliorer la qualité de vie des aînés. En outre, le soutien aux soins à domicile doit être renforcé pour offrir aux personnes âgées l'option de demeurer chez elles aussi longtemps que possible, tout en recevant les soins appropriés.

Il est temps que nos élus, tant au niveau régional que provincial, prennent leurs responsabilités et répondent aux besoins urgents des aînés de l'Outaouais. Nous



Association québécoise  
des retraité(e)s des secteurs  
public et parapublic

demandons un plan structurant, concret et durable, incluant des mesures spécifiques pour augmenter le nombre de places en hébergement, soutenir les soins à domicile et valoriser les travailleurs du secteur de la santé. Ce plan doit être élaboré en collaboration avec les acteurs du réseau de la santé, les organismes communautaires et les représentants des aînés.

La dignité et le bien-être de nos aînés doivent être au cœur des préoccupations gouvernementales. En tant que voix collective des aînés de l'Outaouais, nous rappelons à nos dirigeants que la santé et la qualité de vie de nos citoyens les plus vulnérables ne peuvent plus être négligées.

**Diane Dupéré**

**Présidente régionale de l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic en Outaouais**